

## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-et-un, le lundi 11 octobre, à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle des mariages à l'Hôtel de Ville de Condé en Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 5 octobre 2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mardi 5 octobre 2021

**Sont présents les conseillers municipaux suivants :** Xavier ANCKAERT, Benoît BALAIS, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSÉE, Nathalie BOUILLARD, Catherine CAILLY, Valérie CATHERINE, Frédérique CLOTEAU, Pascal DALIGAULT, Sylvain DELANGE, Flavien DELÉTRE, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Jean ELISABETH, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Najat LEMERAY, Alain LEQUERTIER, Patrice MÈCHE, Hervé PONDEMER et Anne ROELANDT

**Ont donné pouvoir :**

Nathalie COLLIBEAUX a donné pouvoir à Florence DUQUESNE

Nadine LECHATILLIER a donné pouvoir à Anne ROELANDT

Angélique MOUROCQ a donné pouvoir à Patrice MÈCHE

Godwill BABALAO a donné pouvoir à Laëtitia BOISSÉE

Accusé de réception en préfecture  
014-200056877-20211011-21\_03872-DE  
Date de télétransmission : 18/10/2021  
Date de réception préfecture : 18/10/2021

**Absents excusés :** Patrick FENOUIL et Isabelle LEPESTEUR

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 3-1
- en exercice : 29	- pour : 27	Date de publication = date de télétransmission au contrôle de légalité
- présents : 23	- contre : 0	
- votants : 27	- abstention : 0	
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le compte-rendu du conseil municipal du 26 juillet 2021 a été adopté à l'unanimité		

**DÉL-2021/124 – Commune déléguée de Condé-sur-Noireau – Acquisition de la parcelle cadastrée CD n°88 auprès des consorts GOUDIER**

La parcelle CD n°88 d'une contenance de 11 664 m<sup>2</sup> est une parcelle agricole actuellement louée à Monsieur Pascal LECOIS.

Les consorts Goudier (Monsieur Michel GOUDIER, Monsieur François GOUDIER ET Madame Jacqueline GOUDIER) proposent de céder celle-ci à la commune au prix de 112 000 €.

Elle est classée en zone UC pour 8 062 m<sup>2</sup> et en zone N pour 3 602 m<sup>2</sup> au PLU.

L'acquisition de cette parcelle permettrait à la fois d'établir une réserve foncière pour une future urbanisation et de développer un cheminement le long de la Druance reliant le Parc Maurice Piard au château de Pontécoulant.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- **DÉCIDE** d'acquérir la parcelle cadastrée CD n°88 au prix de 112 000 € auprès des consorts Goudier (Monsieur Michel GOUDIER, Monsieur François GOUDIER et Madame Jacqueline GOUDIER),
- **DIT** que les frais d'actes, taxes, droits ou honoraires seront à la charge de la commune
- **DÉSIGNE** l'Office notarial de Condé en Normandie pour établir les actes nécessaires
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer les actes notariés ainsi que tous les documents afférents à cette acquisition

Extrait certifié conforme,  
à Condé-en-Normandie, le 13 octobre 2021  
Le Maire,  
Valérie DESQUESNE

